



00000001 AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
23 JAN N° /ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2025  
DU POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN CHARGE DE LA  
RÉORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE À LA CAMWATER.

Le Directeur Général de la CAMWATER invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir des services relatifs à la réorganisation comptable et financière à la CAMWATER.

### 1. Contexte de la mission

Dans un souci d'amélioration continue impulsée par la Direction Générale de la CAMWATER, il est devenu impératif de réévaluer et de moderniser les pratiques comptables et financières de l'organisation. En tant qu'entité publique responsable de la gestion des ressources en eau au Cameroun, la CAMWATER joue un rôle essentiel dans le développement socio-économique du pays. Une gestion efficace et transparente des ressources financières est cruciale pour garantir un service de qualité à la population.

Face à l'évolution rapide des exigences réglementaires, aux attentes croissantes des parties prenantes, et aux défis complexes liés aux opérations financières dans le secteur de l'eau, il est nécessaire d'établir un cadre robuste qui garantisse la fiabilité, la transparence et la pertinence des informations financières. La réorganisation de la Comptabilité vise à optimiser les processus internes et à mettre en place un système de tenue comptable moderne, capable de répondre aux standards les plus élevés de gestion financière.

La mise en œuvre d'un nouveau système comptable constituera une étape clé dans cette démarche stratégique. Ce système devra non seulement améliorer la précision des données financières, mais aussi assurer une traçabilité et une conformité aux normes en vigueur, renforçant ainsi la confiance des autorités de régulation, des partenaires financiers et du grand public.

Ainsi, la Direction Générale de la CAMWATER sollicite l'expertise d'un cabinet spécialisé pour accompagner cette réorganisation. L'objectif est d'établir un cadre solide qui garantisse la fiabilité de l'information comptable et financière, tout en intégrant les meilleures pratiques du secteur de l'eau. Cette initiative contribuera à optimiser l'utilisation des ressources et à promouvoir une culture de la redevabilité, essentielle pour le développement durable du secteur de l'eau au Cameroun.



## 2. Travaux du cabinet en charge de la mission

- Examiner la structure comptable et financière actuelle afin d'identifier les inefficacités et les opportunités d'amélioration.
- Évaluer l'adéquation du logiciel de comptabilité aux besoins opérationnels de la CAMWATER et à la conformité avec le référentiel OHADA.
- Identifier les besoins spécifiques des régions en matière de gestion comptable et financière pour adapter les processus opérationnels.
- Développer des procédures opérationnelles standard garantissant l'efficacité et la transparence, en tenant compte des spécificités du secteur de l'eau.
- Élaborer un plan d'implémentation pour les nouvelles procédures comptables et les meilleures pratiques en gestion financière.
- Établir des politiques pour guider les opérations comptables et financières, en tenant compte des exigences du secteur de l'eau.
- Concevoir des mécanismes pour assurer la fiabilité des informations financières et la protection des actifs.
- Mettre en œuvre des procédures de conformité aux normes établies pour garantir l'intégrité des données financières.
- Concevoir un plan de formation pour le personnel axé sur les procédures comptables mis en place, les meilleures pratiques en matière de gestion financière et la conformité aux normes OHADA et des spécificités du secteur de l'eau.
- Créer des indicateurs de performance clés (KPI) pour suivre l'efficacité des nouvelles procédures comptables.

## 3. Dossier de Candidature

Les candidats intéressés devront fournir, au minimum :

- Une lettre de motivation signée et datée.
- L'accord de groupement ou la lettre d'intention de former un groupement, le cas échéant.
- Les pièces administratives (Original Attestation de non-redevance, attestation de non-exclusion des marchés publics, Attestation de non-faillite, plan de localisation, pouvoir du mandataire en cas de groupement).

Ps : les attestations doivent dater de moins de trois mois à la date de remise des offres.



#### 4. Critère de sélection

##### a) Personnel d'encadrement

Pour mener à bien cette mission, le cabinet devra constituer une équipe composée de quatre (04) experts, incluant :

- Un (1) chef de mission,
- Un (1) expert en systèmes d'information,
- Deux (2) cadres seniors,

##### Exigences spécifiques

###### Un (1) Chef de mission :

- **Diplôme** : Diplôme D'Expertise Comptable (DEC) ou équivalent.
- **Expérience** : Minimum 15 ans dans l'assistance à l'organisation de la comptabilité et dans le déploiement de systèmes ERP, avec une expertise avérée dans le secteur de l'eau ou des services publics.
- **Agrement** : Être inscrit à l'Ordre National des Experts-Comptables du Cameroun (ONECCA)

###### Un (1) expert en systèmes d'information :

- **Diplôme** : Minimum BAC+5 en informatique, systèmes d'information ou gestion des technologies de l'information.
- **Expérience** : Expérience avérée dans le déploiement d'ERP, y compris la configuration, l'intégration et le support aux utilisateurs, ainsi que des compétences en gestion de projet.

###### Un (1) expert en organisation administrative :

- **Diplôme** : Minimum BAC+5 en gestion, administration publique, ressources humaines ou domaines connexes.
- **Expérience** : Expérience avérée dans la réorganisation/organisation des structures, et dans la rédaction de procédures.

###### Deux (2) cadres seniors :

- **Diplôme** : Minimum BAC+5 en comptabilité, contrôle et gestion.
- **Expérience** : Justification d'une expérience pertinente dans la vérification et la révision des états financiers, ainsi que dans la mise en œuvre de solutions comptables, idéalement dans un contexte de services publics.

##### Conditions générales :

Les experts doivent démontrer :



Page 3 sur 7

- Une maîtrise orale et écrite d'au moins une langue officielle du Cameroun (anglais ou français) et des compétences de base dans la seconde langue.
- La disponibilité des experts devra être confirmée par une attestation signée sur l'honneur, datée de moins de trois (03) mois. Le cabinet devra fournir la liste du personnel d'encadrement, accompagnée de documents justificatifs.

Le cabinet devra fournir la liste du personnel d'encadrement, accompagnée de documents justificatifs.

**b) Références du candidat**

Le cabinet devra :

- Avoir réalisé des missions d'assistance comptable et/ou d'audit et de Commissariat aux Comptes au sein des grandes entreprises (Chiffre d'affaires annuel d'au moins 10 000 000 Francs CFA) ;
- Avoir réalisé les missions d'assistance comptable et/ou d'audit et de Commissariat aux Comptes au sein dans les entreprises du secteur de l'eau et/ou de l'électricité ;
- Avoir une parfaite connaissance de la délégation du service public d'eau potable (concession ou affermage)

**Justificatifs requis :**

Chaque référence doit être appuyée par :

- Photocopie du procès-verbal de réception finale, ou
- Certificat de bonne fin délivré par le maître d'ouvrage, ou
- Attestation de main levée de la caution de bonne fin.

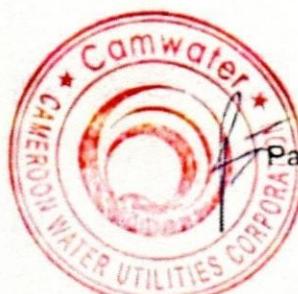
NB : en cas de contrat avec des structures privées, bien vouloir joindre les copies des contrats et les attestations/certificat de bonne fin.

**5. Critères d'évaluation**

**a) Critères éliminatoires**

Les motifs suivants entraîneront le rejet immédiat de la candidature :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative.
- Présence de documents falsifiés.
- Note technique inférieure à 70/100.



Page 4 sur 7

**b) Critères essentiels****• Références du cabinet (50 points)**

- Références générales : 20 points

Deux (02) références pertinentes dans les missions d'assistance comptable et/ou d'audit et de Commissariat aux Comptes au sein de grandes entreprises (chiffre d'affaires annuel supérieur à 10 000 000 000 Francs CFA)

- 10 points par référence validée, totalisant 20 points.

- Référence spécifiques : 30 points

Trois (03)références pertinentes dans les missions d'assistance comptable et/ou d'audit et de Commissariat aux Comptes au sein des entreprises du secteur de l'eau et/ou de l'électricité

- 10 points par référence validée, totalisant 30 points.

**Profil des experts permanents (50 points)**

- Chef de mission : 20 points

Formation (Diplôme Expert-Comptable)			
1.1	Niveau	Pas de diplôme	
	Point	0	Diplôme
<b>Expérience dans les travaux similaires</b>			
1.2	Niveau	<15 ans	
	Point	0	≥15 ans
1.3	projets	05	
<b>L'absence d'agrément ou d'inscription à l'ONECCA entraîne la disqualification du candidat</b>			

- Expert en systèmes d'information : (10 points)

Formation (Bac+ 5 en informatique, système d'information ou génie logiciel)			
1.1	Niveau	<Bac+5	
	Point	0	≥Bac+5
<b>Expérience dans les travaux similaires</b>			
1.2	Niveau	<07ans	
	Point	0	≥07ans
1.3	projets	03	
1 point par projets			



Page 5 sur 7

- Expert en organisation administrative (10 points)

		Formation (BAC+5 en Gestion, Administration, Ressources humaines ou domaines connexes)		
4.1	Niveau	<Bac+5	≥Bac+5	
	Point	0	04	
<b>Expérience dans les travaux similaires</b>				
4.2	Niveau	<05 ans	≥05 ans	
	Point	0	04	
4.3	projets			1 point /projet

- Deux cadres seniors : (10 points, 05 points par expert)

		Formation (BAC+5 en Comptabilité, Audit, Finance ou domaine connexe)		
4.1	Niveau	<Bac+5	≥Bac+5	
	Point	0	02	
<b>Expérience dans les travaux similaires</b>				
4.2	Niveau	<05ans	≥05ans	
	Point	0	02	
4.3	projets			0.5 point /projet

#### Remise des Offres :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 15 heures, heure locale.

Les manifestations d'intérêt écrites en français ou en anglais en trois exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies respectivement marquées comme tel, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 19 FEV 2025 à 11 heures 00, heure locale, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
020 N°0001 /ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2025  
DU 23 JAN 2025 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN CHARGE DE LA  
 RÉORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIERE À LA CAMWATER.  
 (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

Directeur Général de la CAMWATER

B.P. 524 DOUALA-BONANJO, CAMEROUN



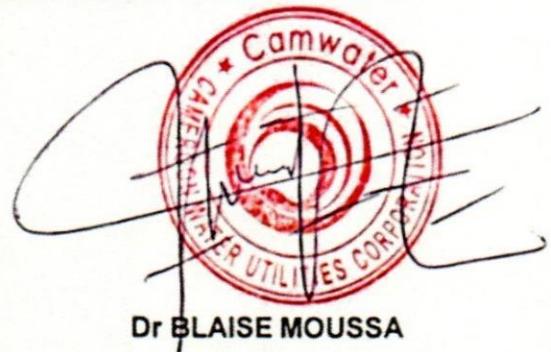
Page 6 sur 7

TEL: (237) 33 42 86 81/33 42 96 84

FAX: (237) 33 42 89 81/33 43 72 70

Courriel : (e-mail) secretariatdgcamwater@camwater.cm

Le Directeur Général de la  
Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER)



Dr BLAISE MOUSSA